



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°40

Réunion du : Mercredi 21 juin 2023

INFORMATIONS GENERALES

La Commission invite les clubs à s'inscrire le plus rapidement possible pour la saison 2023/2024, ainsi qu'à faire le nécessaire du point de vue comptabilité.

La Commission informe les clubs que l'utilisation de la FMI sera obligatoire pour la saison 2023/2024.

560655 – FC D'ALFORTVILLE

La Commission accuse bonne réception du courrier du FC D'ALFORTVILLE remerciant la Ligue pour la bonne organisation de la saison et des finales de coupe.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

SANCTIONS SUITE A L'ABSENCE DE LA FEUILLE DE MATCH :

25219609 - KRO AS / SOUM DE VANVES du 22/05/2023 (FRANCILIENS/A)

A la suite de 2 relances de feuille de match restées sans réponse, en application de l'article 44 du R.S.G. de la LPIFF, la Commission donne match perdu par pénalité à KRO AS 1.

SOUM DE VANVES conserve les points acquis et les buts marqués lors de la rencontre :

- KRO AS 1 : -1 pt / 0 but
- SOUM DE VANVES : 0 pt / 2 buts

25219517 - RED STAR FC / SUPP. MONTPELLIER du 05/06/2023 (SUPP.)

A la suite de 2 relances de feuille de match restées sans réponse, en application de l'article 44 du R.S.G. de la LPIFF, la Commission donne match perdu par pénalité à RED STAR FC.

SUPP. MONTPELLIER conserve les points acquis et les buts marqués lors de la rencontre :

- RED STAR FC : -1 pt / 0 but
- SUPP. MONTPELLIER : 0 pt / 2 buts

25219701 - PITRAY OLIER PARIS / LIONS MENILMONTANT du 05/06/2023 (FRANCILIENS/B)

A la suite de 2 relances de feuille de match restées sans réponse, en application de l'article 44 du R.S.G. de la LPIFF, la Commission donne match perdu par pénalité PITRAY OLIER PARIS.

LIONS MENILMONTANT conserve les points acquis et les buts marqués lors de la rencontre :

- PITRAY OLIER PARIS : -1 pt / 0 but
- LIONS MENILMONTANT : 3 pt / 2 buts

25220051 - ENA / PETITS ANGES ES du 05/06/2023 (J. VERBEKE / B)

A la suite de 2 relances de feuille de match restées sans réponse, en application de l'article 44 du R.S.G. de la LPIFF, la Commission donne match perdu par pénalité ENA.

PETITS ANGES ES conserve les points acquis et les buts marqués lors de la rencontre :

- ENA : -1 pt / 0 but
- PETITS ANGES ES : 3 pt / 4 buts

La Commission souhaite à tous les clubs des bonnes vacances 2023.